

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES 25 cent.
RÉCLAM 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 22 Novembre

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valses célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Audran. C'est le recueil des valses jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel : *La Mascotte*, Audran. — 1 page.
2. Métra : *Le Grand Mogol*, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel : *Micaëla*, valse, 17 pages. — 24 pages.
4. Métra : *La Cigale et la Fourmi*, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel : *Barcarolle*, valse. — 34 pages.
6. Métra : *Stella*, valse (*La Fille du Tambour-Major*), Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel : *Madame l'Archiduc*, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra : *Barcarolle (Contes à Hoffmann)*, Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel : *Valse vénitienne*. — 65 pages.
10. Métra : *L'Inseparable (Femme à Papa)*, Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel : *Hommage à Offenbach*. — 82 pages.
12. Métra : *Olivette (Les Noces d'Olivette)*, Audran. — 84 pages.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 10

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

IX

Est-ce ma faute, enfin, si vous aimant pour tout ce que vous avez fait de moi, je n'ai pas su vous cacher ma folie, ma souffrance, et...

— Taisez-vous ! taisez-vous ! s'écria-t-elle en l'interrompant avec une impétuosité étrange.

— Mais pourquoi ? Albine, Albine, si je vous aime ? répliqua-t-il en saisissant une de ses mains.

Elle la retira brusquement et se leva comme pour s'enfuir. Mais aussi prompt qu'elle, d'un bond, il fut debout. Il la retint de force par les poignets, et dans une sorte d'égarément :

— Albine, je vous prie, ne nous séparons pas ainsi, dit-il. J'ai eu tort ; j'ai mal fait de troubler votre amitié. Mais que vous importe comment je vous aime ? Je me tairai.

— Laissez-moi, s'écria-t-elle, en désordre et essayant de se dégager.

— Non, reprit-il violemment, je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez dit pourquoi vous êtes si dure avec moi.

— Parce que je ne vous aime pas ! Et je ne vous aime pas, parce que tout ce que j'ai jamais vu en vous du caractère d'un homme, c'est cet acte de

LA CARTE A PAYER

« Ah ! Poincaré, Poincaré, gare à vos écus ! » écrivait dans un article publié par le *Matin* et intitulé « Madagascar ». M. Jules Roche, qui n'est pas précisément un adversaire de la politique gouvernementale et coloniale, mais qui, en qualité d'ancien rapporteur général de la commission du budget, sait, mieux qu'un autre, de quoi il retourne.

Dans cet article, M. Jules Roche démontre par A + B l'insuffisance du crédit de 65 millions demandé pour l'expédition de Madagascar et établissait, preuves en main, que celle-ci coûterait infiniment plus cher.

Pour les subsistances, pour les transports et pour plusieurs autres articles, il n'est pas douteux que les prévisions sont infiniment au-dessous de la dépense. On parle de 2,500,000 francs pour le service de santé, dit M. Jules Roche. A-t-on oublié les exigences de ce service dans nos précédentes expéditions au Tonkin et ailleurs ? N'est-il pas de la plus élémentaire prévoyance de compter que le nombre des indisponibles sera au moins de 30 p. 0/0 tant bien que mal ? On emmène 15,000 hommes ; qui oserait limiter à 5,000 hommes le nombre de ceux auxquels le service de santé devra fournir ses médicaments, ses soins, préventifs ou autres, de toute nature ? D'autant plus que l'on partira bien 15,000 hommes, mais qu'il faudra, et peut-être sans beaucoup tarder, expédier des troupes de relève, pour combien ? 30 p. 0/0 ? 50 p. 0/0 ?

Le gouvernement, cependant, s'est borné à annoncer à la Chambre une dépense de 65 millions — dépense qui, dans l'état actuel de nos finances, n'a pas laissé de paraître, même aux plus enthousiastes, très considérable, car le compte-rendu officiel a traduit par ces mots significatifs « *Mouvements divers* » la grimace de nos législateurs.

Eh bien ! il faut que le pays le sache, les 65 millions actuellement demandés ne

brutalité que je subis. Vous me faites mal, vous dis-je ; vous me faites mal !

Atteint au cœur par ces mots, il ouvrit les mains ; elle s'enfuit, le laissant atterré de cette étrange scène.

Cloué sur place, il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle eût disparu derrière une butte de sable où séchait un amas de varech.

X

Tout d'abord, Pierre resta écaré, absorbé dans une méditation stupide ; on eût dit qu'il avait perdu la pensée. Puis, soudain, il se redressa. Un rire amer s'étrangla dans sa gorge. Vraiment, il l'avait échappé belle.

Emporté par un mouvement désordonné de passion, la tête égarée dans une sorte de délire, excité par cette résistance dédaigneuse et s'entêtant à la vaincre, peut-être, si elle ne l'avait pas arrêté, allait-il lui demander d'être sa femme. Quoique bien aise d'avoir évité pareille sottise, il éprouvait pourtant une irritation âpre, un regret coisant à l'idée que maintenant tout était bien fini entre eux.

Rentré à Romaz, se défilant sans doute de lui-même, il dina à la hâte et alla s'installer chez la mère Isoarde. Il essaya de baviller avec Planette, de rire avec les gens. Mais vers dix heures, il fallut bien regagner le mas.

Quand il se retourna dans sa chambre, quand tout fut silence autour de lui, il se laissa tomber accablé dans un fauteuil. Le souvenir le ressaisit. Les paroles dures et dédaigneuses d'Albine lui revenaient à la mémoire ; ses regards courroucés, son accent froid et méprisant, il se retraçait tout.

sont qu'une entrée de jeu et un trompe-l'œil destiné à masquer une dépense qui, même immédiatement, sera beaucoup plus élevée.

Sur ce point, aucun doute n'est possible. La vérité, c'est que l'on est en train d'en revenir à un système justement condamné par le Parlement comme par la Cour des Comptes.

Ce système consiste à dépenser sans compter, en faisant, par voie d'imputations provisoires, des emprunts au budget ordinaire et en ne réimputant qu'après un délai assez long, qui a pu s'étendre jusqu'à plusieurs années, au budget extraordinaire les crédits qui doivent définitivement y figurer.

Lors de l'expédition de Tunisie, ces pratiques financières si défectueuses et si dangereuses, soulevèrent dans les Chambres un débat mémorable, au cours duquel en apparut toute l'irrégularité.

Dans le rapport qu'il présenta au Sénat, au nom de la commission des finances, M. Varroy, après avoir rappelé que les crédits demandés pour l'expédition de Tunisie, ne représentaient qu'une faible partie de la dépense totale, insistait, avec beaucoup de force, « sur la nécessité d'empêcher à l'avenir les ministres de dépasser les crédits » extraordinaires sans le vote préalable des Chambres et même éventuellement sans un vote quelconque du Parlement, antérieur à la loi des comptes. »

A la Chambre des députés, où cette question avait donné lieu, tant à la séance publique que dans la commission spéciale, à un long examen, le rapporteur, M. Goblet avait déjà exprimé le regret que « le gouvernement se fût mis dans la nécessité de méconnaître temporairement une règle incontestable, en ne présentant aux Chambres, avant la clôture de la session, que des prévisions insuffisantes. »

Plusieurs motions furent alors présentées pour empêcher le retour de ces irrégularités budgétaires qui avaient servi de thème au début, à la suite duquel le premier

Torturé par ces rappels, il se leva. La lande s'étendait endormie sous un ciel lumineux. Au loin le village des Saints se découpait nettement sur l'horizon pâle et clair. Il ouvrit brusquement la croisée et s'accouda au balcon. Elle méprisait !... Des élans d'indignation folle le saisissaient, des tentations furieuses de bravades inouïes. Que pouvait-il inventer pour se relever à ses yeux ?

Après quelques heures d'un sommeil de fièvre, il se réveilla abattu, découragé. Sa colère s'était apaisée. Par un triste retour il songeait qu'en effet l'existence qu'il avait menée jusqu'alors était inutile et misérable aux yeux de cette fille fière et énergique, habituée à tous les courages, à toutes les lottes. Nous subissons à notre insu l'influence du milieu et des êtres qui nous entourent. Il en arriva peu à peu à absoudre la cruelle bien-aimée, il comprit presque sa sévérité, et, au fond de lui, il s'avoua peut-être qu'elle avait bien raison.

Après la défense si formelle de misé Feréol, Pierre, désormais, ne pouvait plus reparaitre aux Saints. A l'heure de la visite habituelle, un accablement douloureux le saisit. C'était fini ; il ne la verrait plus. Pour échapper aux curieuses questions de Planette, il sortit et, comme à l'ordinaire, gagna la route. Mais après quelques pas, il se retourna brusquement et, coupant à travers le marais, marcha au hasard, chercha à s'arracher à ce souvenir qui l'obsédait. Il y avait un mois à peine qu'il était arrivé dans cette solitude. On eût dit qu'un siècle se fût écoulé entre sa vie présente et celle qu'il menait quelques semaines auparavant.

Dans ce courant de pensées, il avait atteint les bords du Valcarès. Rien n'est comparable à la

cabinet Ferry, qui en était responsable, fut remplacé par le cabinet Gambetta.

Un amendement proposé à la Chambre par M. Bienvenu et repris au Sénat par M. Buffet, qui prononça, à cette occasion un discours remarquable, avait pour objet, afin d'établir la vérité de la situation, de comprendre dans un chapitre spécial au budget de la guerre et de la marine, toutes les dépenses de l'expédition, aussi bien les dépenses ordinaires que les dépenses supplémentaires, en les divisant en deux sous-chapitres.

Un autre système, défendu par MM. Wilson et Ballue, tendait à l'adoption d'une méthode de comptabilité qu'avait préconisée la Cour des Comptes et qui eût permis de faire ressortir exactement, à tout instant, l'état des dépenses afférentes à l'expédition.

En fin de compte, par suite de considérations diverses, on se borna à adopter un article prescrivant au gouvernement de présenter, à bref délai, un compte d'ensemble des frais de l'expédition.

Mais sur la question de principe, l'avis du Parlement avait été formel. Il avait exprimé sa volonté de voir définitivement abandonner le système auquel on revient aujourd'hui.

D'une part, en effet, on demande pour l'expédition de Madagascar, des crédits notoirement insuffisants que l'on impute indûment sur des caisses destinées à tout autre chose, aux écoles et aux chemins vicinaux ; et, d'autre part, on se réserve la faculté de puiser dans le budget ordinaire jusqu'au jour où tout l'argent dont on aura eu besoin, étant dépensé, l'on viendra de nouveau réclamer des Chambres, des crédits qui équivaldront à une carte forcée, puisqu'il s'agira alors de la liquidation de dépenses dès longtemps effectuées.

Agir ainsi, c'est violer les règles primordiales de la comptabilité publique et du contrôle parlementaire.

Pour qu'un contrôle soit sérieux, il faut, chacun le sait, qu'il soit libre et qu'il ait une sanction. Or, il n'y a plus ni liberté, ni

désolation de ces plaines incultes. Des eaux stagnantes, des lambeaux de terrains rongés, des roselières à demi submergées, le Grand-Palou s'étendait ainsi l'espace de plusieurs lieues. Arrêté au milieu de la lande, il contemplait ce désert. L'étang presque desséché, semblait en augmenter encore l'aspect sinistre. C'était bien le coin le plus affreux de cette Camargue, pourtant déjà si triste. Les mugissements des bœufs sauvages troublaient seuls ce silence de mort. Pierre avançait machinalement. Une voix l'interpella tout à coup.

— Hé ! monsieur !

Derrière le pli de terrain où il s'abritait du soleil, un *guardian*, mouchoir rouge noué sous le front, son trident à ses côtés, se leva. Il avait reconnu son maître.

— Prenez garde d'enfoncer, dit-il ; vous allez vous perdre, bien sûr.

Pierre eut un moment de mauvaise humeur :

— C'est bon ! c'est bon !

L'homme haussa les épaules et se tut.

Pierre, en effet, sentait le terrain céder sous ses pas. Il se rapprocha.

— Allons ! accompagnez-moi, dit-il.

— Il faut d'abord laisser revenir mon *dondaire*.

Le *dondaire* est un taureau apprivoisé ; une sonnette au cou, on l'a dressé pour poursuivre les taureaux mutins qui tentent d'abandonner le troupeau.

Cette existence d'un *guardian*, vivant avec ses bêtes sur la lande, éteint toute intelligence, tandis que le corps s'endurcit, exposé aux intempéries. Celui-ci était vieux, blanchi à son dur métier. Il s'était recouché à l'ombre, son œil fixé dans le

sanction, ni contrôle, si le Parlement n'a plus qu'à enregistrer une dépense déjà faite.

D'autre part, il est de règle absolue 1° Qu'aucune dépense ne peut être non seulement payée, mais encore créée, sans l'ouverture préalable d'un crédit législatif ;

2° Que la spécialité des crédits soit respectée et qu'on ne se serve pas, pour une dépense imputable à un chapitre, des crédits disponibles pour un autre chapitre ;

3° Que les comptes des deniers publics ne puissent, sans engager leur responsabilité pécuniaire, payer une dépense ordonnée, que si cette dépense est imputable sur un crédit régulièrement ouvert et non épuisé.

C'est à ces règles tutélaires de la gestion des deniers publics, que l'on va, une fois de plus, porter atteinte. N'est-il pas évident, en effet, que c'est sur les crédits affectés à l'entretien normal de la marine et de l'armée que l'on va prélever, dans une proportion dont le Parlement ne pourra même pas se rendre compte, la majeure partie des sommes nécessaires à l'expédition de Madagascar ?

Sans parler de l'affaiblissement de nos cadres, que l'on proclame à ce point réduits, qu'à cette heure la libération anticipée de quelques milliers d'hommes est déclarée impossible, sans parler non plus des approvisionnements et du matériel qui seront empruntés au matériel de la réserve et qu'il faudra, de toute nécessité, remplacer au plus vite, on voit quelles réflexions réclamerait le vote que le Parlement est appelé à émettre.

Peu importe la question d'argent, a dit, il est vrai, M. Joseph Reinach, qui, un peu plus, aurait répété la phrase fameuse : « La France est assez riche pour payer sa gloire. » Ce qui est certain, c'est qu'à Madagascar il y aura peu de gloire à récolter, mais beaucoup de souffrances à endurer, sous ce climat insalubre et dans ce pays désert et stérile, et aussi beaucoup d'argent à dépenser en pure perte. Quant à l'honneur national, ce n'est pas à présent, c'est plus tôt qu'il aurait fallu y penser, en pratiquant notre protectorat avec une plus intelligente fermeté.

L'honneur national, d'ailleurs, aussi bien que l'intérêt de la Patrie, n'est pas à Madagascar ; il est en Europe où il s'agit de ne pas affaiblir nos forces défensives et de veiller au maintien de la paix. Lorsque nous voyons un député des Vosges, comme M. Boucher, qui fut l'ami de Jules Ferry, combattre l'expédition de Madagascar, cela ne donne-t-il pas à réfléchir ?

Ce n'est pas lorsque le budget s'élève à 3 milliards et demi et que l'on a recours à de

véritables expédients pour l'empêcher de se solder en déficit, qu'il est permis d'engager, avec une aussi inpardonnable légèreté, les millions de la France. Ce n'est pas, non plus, lorsque les événements peuvent, d'un jour à l'autre, prendre à nos portes une tournure grave, qu'il convient d'affaiblir encore nos cadres et d'envoyer dans la mer des Indes, nos soldats les plus aguerris.

S'il en était temps encore, nous supplierions le Parlement d'épargner au pays, qui va en supporter tout le poids très lourd, la faute qui va être commise. En tous cas, on fera bien de prendre des précautions en vue de la carte à payer qui coûtera cher, notamment à des imputations provisoires qui, pour la bourse des contribuables, seront bel et bien définitives.

J. QUERCYTAÏN.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 20 novembre 1894

Interpellation Guesde

La Chambre discute l'interpellation de M. Jules Guesde sur l'annulation de la délibération du conseil municipal de Roubaix tendant à l'établissement d'un service pharmaceutique.

Le conseil municipal de Roubaix avait décidé l'établissement d'une pharmacie à prix de revient, et un bureau de consultations gratuites, cette délibération a été annulée.

M. Jules Guesde défend la décision de la municipalité de Roubaix : c'est une conséquence des décisions du congrès de Lyon, ce n'est pas encore la révolution sociale, celle que nous ferons plus tard (sic). (Protestations.)

Un grand tumulte suit cette déclaration. On s'interpelle, on s'insulte : « A bas les sans-patrie ! » crie-t-on aux socialistes.

M. Jules Guesde appelle le tzar le bourreau de la Pologne.

Il reprend ensuite l'interpellation, défendant l'idée des édiles roubaixiens. La révolution ne les effraie pas. Derrière le nuage noir que le gouvernement accumule à l'horizon, il y a des oranges et des tempêtes. Les révolutions sont faites par les gouvernements qui sortent de la légalité.

M. Dupuy ne veut pas suivre l'orateur sur le terrain socialiste. La création proposée à Roubaix lésait les intérêts des pharmaciens, et grevait le budget municipal. Toutes les juridictions ont été contraires à cette création qui serait l'application du collectivisme et la négation de l'initiative individuelle.

M. Bouge, dans un très beau langage, démasqua les théories collectivistes qui amèneraient une révolution où sombrerait la République. Il faut en finir avec ces empiriques qui promettent le bonheur universel. Les collectivistes pratiquent l'obstruction, transforment la Chambre en réunion publique et empêchent le travail. Au dehors, ils aiguïsent les haines, attisent les conflits, le chômage et divisent le pays ; enfin ils s'honorent de n'avoir pas de patrie.

M. Jules Guesde vient alors développer tout au long le programme collectiviste qui compte sept millions d'adeptes.

canaux d'assèchement où les marais venaient se déverser ; ici, des roudines habilement ménagées apportaient l'eau du Rhône à travers la lande inculte ; au bord du Valcarès, les bâtiments d'un mas ébauchés ; un hameau, formé de cabanes et d'étables, se groupait alentour.

Le bruit de la porte le tira de cette contemplation ; Chavagnas entra radieux.

— Tiens, c'est vous ? dit Pierre.

— Mon Dieu, oui ! Rémondin m'a appelé à la Tour pour une affaire, et je n'ai pas voulu venir si près sans vous voir. Eh bien ! tout marche ; il paraît que nous n'avons plus qu'à dresser nos actes de vente... Mes compliments.

Sans répondre au notaire, Pierre l'emmena devant la carte jaunie.

— Connaissez-vous ça, Chavagnas ? demanda-t-il.

— Ça ? Parbleu ! c'est le plan du Grand-Palun avec les travaux que ce pauvre Bodin voulait entreprendre.

Un instant, ils regardèrent tous deux le croquis. Puis Pierre fit asseoir le notaire en face de lui.

— Dites-moi, Chavagnas, reprit-il, mon grand-père a dû vous parler souvent de ce projet ?

— C'était son dada.

— Donc, vous avez été le confident de ses idées, pour mener à bien cette entreprise ?

— Naturellement. J'ai même chez moi tout un paquet de papasses, auquel j'ai collaboré quelque peu.

— On m'a dit que des études sérieuses avaient été commencées par un ingénieur.

— C'est très vrai. Oh ! la question a été étudiée à fond. Si votre grand-père avait vécu quel-

qu'un de reproduire ces théories aussi décevantes que dangereuses.

M. Deschanel a remis au point toutes les utopies de M. Guesde. Très beau discours fort applaudi.

M. le président du Conseil dit qu'il accepte l'ordre du jour de M. Bouge qui est ainsi conçu :

La Chambre, réprochant les doctrines collectivistes et confiante dans le gouvernement pour leur opposer une politique de réformes sociales résolument progressiste, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est adopté par 335 voix contre 117.

INFORMATIONS

Sénat

M. Barthou, ministre des travaux publics a déposé un projet de crédit, pour secourir les populations du Nord éprouvées par le dernier cyclone.

Commission des douanes

La commission des douanes a entendu mardi matin, les délégués des Chambres de commerce de Bordeaux et de Paris.

Les délégués ont combattu le projet de cadenas.

La santé de M. Burdeau

Le bruit court que l'indisposition de M. Burdeau, président de la Chambre, s'est aggravée.

Les espions allemands

Paris, 18 novembre.

M. Pasquès, juge d'instruction, a procédé, aujourd'hui, de concert avec le commandant Henry, au ministère de la guerre, à un nouvel examen des papiers saisis chez M. de Kessel et Schoenebeck, les espions allemands dont nous avons annoncé l'arrestation.

On aurait, dit-on, la preuve de l'espionnage. Le Français, arrêté en même temps, appartenait à l'administration du ministère de la guerre.

On dit qu'on n'a relevé contre lui que quelques propos imprudents.

Nécrologie

Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce la mort du célèbre compositeur et virtuose Antoine Rubinstein.

Arrestation

Une dépêche de Nantes au Soleil, annonce l'arrestation d'un employé du railway. On présume qu'il est l'auteur de la tentative d'assassinat contre le colonel Zimmer.

FRANCE ET ITALIE

La chambre de commerce de Bari, en Italie, ayant pris l'initiative d'une conférence qui a eu lieu le 30 octobre dernier, des manifestations favorables à la France s'y sont produites qui sont d'un bon augure pour la reprise des bons rapports commerciaux entre les deux pays.

Les principales chambres de commerce de la Péninsule y étaient représentées, ou y avaient adhéré d'avance. Naturellement, les chambres de commerce françaises de Milan, de Rome et de Naples avaient répondu parmi les premières à

l'appel de M. Boggiani, le président de la chambre de Bari.

Plusieurs députés ou personnages influents, tels que M. Boughi, avaient tenu aussi à prendre part à cette réunion, où les paroles les plus sympathiques pour nous ont été prononcées. On a particulièrement applaudi les orateurs français et on a crié : « Vive la France ! » Ces manifestations sont de nature à amener un rapprochement commercial que nous désirons tous, et qui sera facilité le jour où une mauvaise politique aura cessé d'entretenir entre les deux pays des malentendus et des soupçons.

Cette politique, on le sait, n'a pas son origine en France, et il ne dépend pas de nous, malheureusement, d'y mettre un terme. En attendant, tout ce qui sera fait de part et d'autre pour préparer un avenir meilleur, sera une œuvre excellente et digne d'être encouragée.

La conférence de Bari, sur la proposition de M. Lazzarini, secrétaire général du comité franco-italien, a voté une motion par laquelle, après avoir constaté les efforts qui ont déjà été faits en France et en Italie, en vue d'une entente commerciale et industrielle, elle a décidé d'unir désormais ces efforts dans une action collective.

Elle a confié à une commission spéciale le soin de faire les recherches et les études nécessaires, de prendre toutes les mesures qui seront jugées bonnes et les accords les plus opportuns avec les amis de la France, envoyant, en attendant, à ces derniers, au nom tant des présents que des représentés, un salut de solidarité entre les deux nations, qui n'ont d'autres buts élevés que la liberté et le progrès économique et civil.

« Ce sont là, dit à son tour, la chambre de commerce française de Milan, de bons augures pour l'avenir. »

On doit y voir, en tout cas, le témoignage d'une sympathie qui est assurément réciproque, et la reconnaissance d'intérêts qui n'ont pas cessé d'être communs aux deux pays.

Entente anglo-russe

Les journaux anglais, surtout ceux officieux, le Standard, la Saint-James Gazette notamment, insistent sur les attentions dont le prince de Galles est l'objet de la part de l'empereur de Russie. Sans vouloir tenir compte de l'explication de leur parenté, ces journaux ne veulent voir là que des témoignages adressés à l'héritier du trône d'Angleterre et au peuple anglais lui-même.

On a d'abord parlé des relations cordiales, puis le gros mot d'entente a été prononcé. On a parlé, comme prélude de cette entente, d'un accord, en réalité, de faible importance, conclu par simple coïncidence au lendemain de la mort d'Alexandre III, à propos des Pamirs.

Aujourd'hui, la Pall Mall Gazette va plus loin ; elle déclare que la Russie et l'Angleterre traiteraient sur les bases suivantes :

- 1° Action commune entre les deux puissances pour empêcher le Japon de s'établir en Corée ;
- 2° L'ouverture du Bosphore et des Dardanelles aux navires de guerre de toutes les nationalités.

ESPAGNE

La désunion s'accroît de plus en plus au sein des partis en Espagne. Tandis que M. Sagasta s'efforce de maintenir l'accord entre ses partisans, les républicains décident que chacun de leurs groupes conservera sa liberté d'action, et les conservateurs consomment le schisme qui existait

vide. Pierre enviait ce calme somnolent, cet engourdissement, cette sensibilité de l'âme qui préserve peut-être de toute souffrance. Tout à coup l'homme se dressa :

— J'entends le dondaine...

Un tintement de clochette se rapprochait.

Un taureau venait vers eux, suivi d'un second qui s'arrêta auprès du guardian.

— Maintenant, marchons, lui dit-il.

Il fut une longue pratique pour se hasarder sans danger sur ces langues de terre. Souvent la couche solide fort peu épaisse, s'effondre sous les pas. A un endroit, Pierre aperçut de gros pieux, à demi pourris et déjetés, qui dessinaient une sorte de courbe dans la sansouïre.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda-t-il.

— Ça c'était pour la rivière, répondit le guardian. Une idée de M. Bodin !...

Ces mots rappellèrent tout à coup à Pierre le grand projet tant de fois vanté et regretté dans les causeries des Saintes. Il crut entendre Albine s'enthousiasmer à ce rêve d'Elie Bodin : fertiliser ce désert, arracher à la misère et à la mort tant de malheureux. Et, regardant ce tracé, maintenant inutile, il songeait... Tout pensif, il regarda le mas, l'esprit flottant plein de vagues pensées.

Dans la chambre du grand père, une feuille de carton était clouée par quatre clous sur la boiserie. Jusqu'alors, il avait à peine remarqué ce plan du Grand-Palun, mais du Grand-Palun transformé, essaimé, peuplé. Pris de curiosité, il se mit à l'étudier.

Le profil de la semaine était soigneusement relevé. Avec un peu d'illusion, on eût pu imaginer ce que devait être ce travail, colossal comme résultat, et assez simple dans la pratique. Là, des

ques années de plus, vous auriez une fameuse propriété à la place de votre lande à taureaux.

Une pensée illumina le regard de Pierre.

— Et vous dites, reprit-il, que vous avez chez vous les papiers qui concernent l'affaire ?

— Parfaitement. Plans, rapports, calculs, etc., tout cela fait partie de votre succession.

L'air songeur de Pierre frappa soudain Chavagnas. Le front dans sa main, le jeune homme semblait absorber par des réflexions graves. Au moment où le notaire allait l'interroger, il leva la tête.

— Chavagnas, dit-il, j'ai l'intention de reprendre ce projet. Avec ce qui me reste, cela serait-il possible ?

En entendant ces paroles, le notaire fit un bond sur son fauteuil.

— En voilà d'une autre ! s'écria-t-il. Comment ! vous ?...

— Mais ne serait-ce pas une bonne affaire ?

— Oh ! à tripler vos revenus du coup, rien de moins !

— Alors, répondez à ma question sur les ressources nécessaires. A quel chiffre montaient les travaux ?

— Ma foi, vous m'en demandez bien long... En tout cas, je puis vous assurer que, pour pareille entreprise, ce ne seraient pas les fonds qui vous manqueraient.

— Eh bien ! envoyez-moi les papiers relatifs à l'affaire.

— Je ferai mieux. Si vous êtes décidé à étudier tout cela, je vous enverrai aussi Massol.

— Qu'est-ce que Massol ?

— L'ingénieur qui avait commencé les travaux

il y a trente ans.

— Envoyez aussi Massol.

— Tout de bon ? Ah ça, mais... et Paris ?

— Paris ! j'y renonce !

A ce mot Chavagnas eut un de ces sourires narquois qui lui étaient particuliers. Il regarda Pierre en homme qui vise le fin fond des secrets.

— Alors, c'est donc fait ? Il y a anguille sous roche, reprit-il. Eh bien ! mon cher, mes nouveaux compliments.

— A quel propos ?

— Ah ! dit en riant le notaire, inutile maintenant de barguiner. J'en sais long. Mme Rémondin, qui est la forte tête de la Tour, est folle de vous.

Je viens d'avoir avec elle un sérieux entretien au sujet d'une jeune personne... Gaillard, vous avez fait des vôtres ! car il paraît que la jolie Claire a déjà le cœur tout plein de rêves... Bref, le père aussi vous adore, et, pour ne pas aller par quatre chemins, il me reste à vous dire que je suis formellement chargé de vous encourager dans une demande que votre timidité bien naturelle retient.

Pierre avait écouté sans sourciller.

— Mon cher Chavagnas, répliqua-t-il d'un ton qui semblait couper court à toute instance, tranchons donc une bonne fois cette question qui paraît laisser subsister un malentendu entre nous. Je suis allé à la Tour, j'y retournerai encore, en voisin, à la condition qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions. Mlle Rémondin est peut-être une jeune fille charmante, mais elle ne me plaît pas. jamais, entendez-vous bien ? jamais je ne l'épouserai.

(A suivre).

déjà depuis longtemps à l'état latent entre canovistes et silvélistes.

Les républicains ne comptant pas comme parti gouvernemental, l'opinion du monde politique prend surtout intérêt à la discorde qui vient d'éclater entre les conservateurs, non seulement parce que les chances que peut avoir ce parti de revenir au pouvoir en seront peut-être modifiées, mais aussi parce que cette scission, par suite de l'incident qui l'a provoquée, menace de rendre plus difficile la situation du parti libéral, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire. La majorité libérale, en effet, au lieu d'accorder un poste de secrétaire de la Chambre aux amis de M. Canovas, comme cela s'était fait jusqu'à présent, a donné ses voix à un membre de la fraction dissidente de M. Silvela, laquelle ne représente encore qu'une minorité sans grande importance au sein du parti conservateur. De là, mécontentement des canovistes qui accusent M. Sagasta de trahison et auquel ils se disposent à faire une opposition acharnée; puis, rupture définitive entre les deux groupes du parti conservateur, dont la désunion avait déjà commencé il y a deux ans environ, lors des scandales financiers de la municipalité de Madrid. On se rappelle qu'une divergence de vues se manifesta alors entre M. Canovas, premier ministre, qui ne voulait pas poursuivre le maire de la capitale, et M. Silvela, ministre de l'intérieur, qui prétendait que la justice devait suivre son cours.

Voilà donc la rupture consommée entre ces anciens amis et tout le monde est désespéré, aussi bien M. Canovas que M. Sagasta.

On assure, qu'à l'instigation de ce dernier, des négociations sont en cours pour réparer le mal qui vient d'être fait par le coup de tête des libéraux.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Au Palais

Au début de l'audience du tribunal civil de lundi, M. Lurguie, président, a déclaré qu'en raison des funérailles du tzar, le tribunal ne siégerait pas, s'associant ainsi au deuil d'une nation amie. L'audience a été immédiatement levée.

Réunion des médecins

Dans sa session d'août dernier, le Conseil général arrêta le règlement du service de l'assistance médicale gratuite pour les indigents qui doit être organisé dans toutes les communes du département à partir du 1^{er} janvier 1895.

A cet effet tous les médecins ont été mis en possession de ce règlement, dont un certain nombre de points ne leur ont pas paru pouvoir être acceptés.

Afin que leurs protestations aient plus de poids, ils ont voulu les formuler collectivement et se sont réunis dans une des salles de la mairie.

Trente médecins environ de l'arrondissement de Cahors s'étaient rendus à cette réunion, dont M. Caviolle a été nommé président, M. Valette vice-président, et M. Darquier secrétaire.

Après avoir jeté les bases d'un syndicat, la réunion a décidé qu'un rapport serait adressé au Conseil général par l'intermédiaire de M. le préfet.

Les principaux désirs qui y sont exprimés sont :

1^o Que les médecins n'aient pas envers les indigents plus d'obligations qu'avec leur clientèle ordinaire;

2^o Qu'ils repoussent toute solidarité, au point de vue pécuniaire, avec les pharmaciens; c'est-à-dire qu'en cas d'insuffisance de crédits pour payer les médicaments, l'on ne fasse, pour le combler, aucun prélèvement sur les fonds qui leur sont attribués;

3^o Demandent le système d'abonnement comme plus pratique et plus simple, et qui ferait disparaître les vexations que peut avoir pour eux le contrôle de l'administration.

Nécrologie

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de M. Come-Damien Blanc, capitaine d'infanterie en retraite, ancien commandant du bureau du recrutement du Lot, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille d'Italie, décédé à St-Céré le 21 novembre 1894.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, jeudi, 22 novembre, à 4 heures du soir.

L'assemblée à la grande Gare.

L'Affaire Cangardel

Les titres des créanciers de la maison de banque Cangardel ont été, mardi, l'objet d'une vérification définitive.

Une nouvelle réunion aura lieu le 5 décembre dans laquelle la demande de concordat, présentée par le sieur Cangardel, sera soumise aux créanciers.

Train en détresse

La bielle de la machine du train express qui part de Cahors pour Paris à 4 h. 45 du soir, s'est rompue mardi, à la bifurcation de Regourd, entre Cahors et Mercuès.

Le train est resté en détresse jusqu'à l'arrivée d'une machine de secours envoyée de la gare de Cahors, et qui a remorqué l'express jusqu'à Brive. Il ne s'est produit aucun autre accident.

Valprionde

Le Maire et le Conseil municipal de la commune de Valprionde, envoient les adresses suivantes à l'Empereur de Russie :

A sa Majesté l'Empereur de Russie, Nicolas II Sire,

Le Maire et le Conseil municipal de la commune de Valprionde, près Montcuq (Lot) :

Vivement émus par le cruel malheur qui vous a si durement éprouvé, unissent de tout leur cœur leurs respectueux sentiments, à ceux de notre cher Président de la République, en vous adressant au nom de la population de notre chère commune, le sincère et respectueux hommage de leurs condoléances.

Et font au ciel les vœux les plus ardents, pour votre avènement et votre union et veuille le Très Haut les exaucer.

Le Maire de Valprionde, QUINTARD.

A sa Majesté la Tsarine

Majesté,

Le Maire et le Conseil Municipal de la Commune de Valprionde :

Vivement émus du cruel malheur qui frappe votre Majesté et la Russie, unissent de tout leur cœur leurs respectueux sentiments à ceux de notre cher président de la République, en vous adressant au nom de la population de notre chère commune, l'hommage respectueux et sincère de leurs condoléances et de leur inexprimable affliction.

Le Maire de Valprionde, QUINTARD.

Lauzerte

A la dernière foire de Lauzerte, le blé se vendait 13 fr. l'hectol. le maïs 8 fr. et même ne vendait pas encore, qui voulait, car il y a eu des propriétaires qui n'ont pas trouvé à vendre même au prix de 6 fr. les 4/5; les prunes sur lesquelles reposaient tant d'espérances se vendaient : les communes de 3 à 4 fr. les 50 kilogram., les autres suivant grosseur. Pour comble de malheur la fièvre aphteuse paraît-il, s'est déclarée dans la contrée, puisque sur le champ de foire on a trouvé des animaux atteints.

Foire de Cahors

La foire de samedi a été assez importante. Il s'est traité de nombreuses affaires sur les divers marchés.

Bœufs. — Le marché aux bœufs renfermait 150 animaux environ. Ceux de ces animaux destinés à la boucherie se sont vendus à raison de 36 à 38 fr. les 50 k. Les veaux valaient de 0 fr. 80 à 0 fr. 85 le kilo.

Porcs. — Les porcs gras valaient de 47 à 49 fr. les 50 kilos, et les porcelets de 15 à 40 fr. la pièce suivant grosseur.

Moutons. — 508 moutons et brebis avaient été amenés sur le cours Vaxis. Le cours des gras était de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le kilo. Le cours des brebis était le même que celui des autres marchés.

Halle aux grains. — La halle aux grains renfermait 290 hect. de blé, dont 240 ont été vendus au prix moyen de 15 fr. l'hect. Sur 425 hect. de maïs, 400 ont été vendus au prix moyen de 10 fr. l'un. Les pommes de terre se vendaient 2 fr. 50 et 3 fr. les 80 litres.

Marché. — Les oies et les canards gras et préparés pour la graisse trouvaient preneurs aux prix de 1 fr. 55 à 1 fr. 65 le kilo. Les volailles grasses et les poulets valaient de 75 à 80 cent. le 1/2 kilo; les dindes de 45 à 50 c. les lapins 45 c. Les œufs de 90 à 95 cent. la douzaine.

Assier

AVIS. — La date de l'inauguration du service télégraphique à Assier a été fixée au 25 novembre.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 24 et dimanche 25 novembre 1894

A la demande générale, deux représentations extraordinaires :

LES MYSTÈRES DU DIABLE

PAR

ANDERSON

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME des 22 et 25 NOVEMBRE

de 3 à 4 h. du soir (Allées Fénélon)

Allégo militaire Desailly.
Le Bravo, valse Salvyre.
Grâce de Marquise, gavotte Michel.
La Juive, grande fantaisie Halévy.
Tourterelle, polka pour flûte Damaré.

FAITS DIVERS

Les drames du vitriol

Mercredi, à 7 heures du soir, la commune de Septfonds a été le théâtre d'un de ces drames du vitriol qui viennent, avec une si regrettable fréquence, attrister nos populations rurales. Une fille séduite, ou se disant telle, M^{lle} Marie Bassoul, originaire de Montpezat, demeurant à Septfonds, se sentant enceinte, a jeté un verre de vitriol à la figure de son prétendu séducteur. M. Justin Laffon, sabotier. Celui-ci a eu le visage complètement brûlé. A l'heure où nous écrivons on craint fort qu'il ne perde la vue. Ajoutons que la dita vitrioleuse est en pleine récidive; son attentat de mercredi avait, en effet, été précédé il y a huit jours d'un premier jet de vitriol qui, cette fois, n'avait pas atteint M. Laffon.

La bécasse

C'est le moment où jamais de chasser la bécasse, cet oiseau à grand nez.

Du genre de l'ordre des échassiers, comme dit l'ornithologie, famille des longirostres, les bécasses sont des oiseaux de passage qui arrivent dans nos contrées vers la fin d'octobre, poussées par les vents du Levant et ceux du Nord-Est et surtout lorsque les brouillards les accompagnent.

A leur arrivée, elles se jettent soit dans les bruyères le long des haies, dans les taillis et broussailles, puis elles se cantonnent dans les futaies de huit à dix ans, mais ne restent jamais plus de neuf à dix semaines au même endroit.

Rafugées pendant le jour au fond des bois elles quittent le soir leurs retraites ombragées et, d'un vol rapide et léger, elles se dirigent vers les marécages ou les champs fraîchement labourés pour y chercher leur nourriture : insectes, vers et limaçons.

La bécasse vit, en général, solitaire. On la trouve parfois réunie par paire, mais jamais par troupes.

La chasse de cet oiseau, particulièrement crépusculaire, demande un peu d'attention technique et un tir assez rapide, car la bécasse, quoique s'élevant lourdement à la partie en faisant un certain bruit avec ses ailes doit être vivement ajustée sous bois.

A ce moment, obligée de faire quantité de détours et crochets pour gagner le haut des arbres et prendre un vol horizontal, il devient difficile de saisir le moment de la tirer, et c'est pourquoi l'instant du départ est peut-être préférable.

En plaine, ou le long d'une haie, au contraire, elle rase la terre sans crochets et le chasseur peut mieux la couvrir.

La bécasse se laisse relever ou tirer cinq ou six fois avant de quitter le bois, si ce bois est de peu d'étendue.

De plus, ses habitudes de sortie et de rentrée dans la futaie, le matin et le soir, à des heures identiques et faciles à noter, non loin des mares, étangs, fontaines ou ruisseaux, la livrent à la merci du chasseur observateur.

La chair de la bécasse est très estimée. Les raffinés ne la vident pas et laissent, pendant sa cuisson à la broche ses boyaux et le reste tomber sur une croute de pain grillée, dans la rôtissoire.

A chacun son goût.

Conseils du docteur

Pendant l'été surtout, les dames se plaignent fréquemment de mille petites incommodités : boutons, rougeurs persistantes, etc. Il n'est qu'un moyen d'éviter ces petits désagréments, qui nuisent plus ou moins à la beauté; c'est d'éviter absolument l'usage du vin pur et des boissons alcooliques et de composer son régime surtout de viandes légères.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. — Sommaire du numéro du 17 novembre : Gravures : Russie : La foule saluant le portrait de l'Empereur Alexandre, à la vitrine d'un marchand de tableaux. — Livadia : Le cortège funéraire quittant le château impérial pour se rendre à Yalta. — Entre Odessa et Moscou : Officier de gendarmerie inspectant les voies. — Paris : Couronnes envoyées à Saint-Petersbourg pour les funérailles de l'Empereur Alexandre. — Nécrologie : M. Louis Figuier. — Portraits : La mère Vincent et sa famille. — Beaux-Arts : L'Oracle, tableau de M. César Pattein. — Départements : Rouen : Monument Poyer-Quartier, inauguré le 11 novembre. — Asie : La guerre Sino-Japonaise. — Madagascar : M. Le Myre de Vilers, arrivant à la résidence française, à Tamatave.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : A propos du Pope Jean, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Une arrestation de fantômes, par G. Tomel. — La guerre Sino-Japonaise, par G. Bigot. — A Madagascar, par M. Mager. — Explications des gravures, Echecs, Récréations, Rébus, Revue

comique, Bibliographie, Science amusante, etc. — Nouvelle en cours de publication : Miss Sarah, par L. Barracand. — En supplément : La guerre navale future, par M. Maurice Loir. — Illustration de M. Léon Couturier.

Le numéro : 50 centimes.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 15 novembre 1894 : Le lion de Camors, par Louis de Caters. — Causerie théâtrale. — Minette, poésie, par Eug. Muller. — Un vieux pastel, par Etienne Marcel. — La ligue de Souabe, par W. Hauff, traduction de Lavallé. — Les aînés ou aînés de l'île d'Yesso, par Ch. Marsillon. — Causerie de quinzaine. — Le faux aveugle des Quinze-Vingts, par le Bibliophile Jacob. — La rose de Damas, par Adolphe Aderer. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par Jules Girardet, A. Closs, P. Kauffmann, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 18 novembre 1894 : Aimée Fabrègue : Sœur de Charité. — Jules Mary : Les Nuits rouges (suite). — Pierre Maël : Ce qu'elle voulait (suite). — Le capitaine Danrit : La guerre en rase campagne (suite). — A. Spoll : La Catalane (suite). — A. J. Dalsème : Mauvais-Ceil (suite).

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 17 novembre 1894 : Une bicyclette automobile à moteur de gazoline : L. Baudry de Saunier. — La Tour Eiffel de Londres : Ch. Marsillon. — Les gisements de pétrole de Gronoche (Russie). — Le carrousel de Saumur du 6 août 1894 : Gaston Tissandier. — Théorie de la formation aurifère de Witwatersrandt (Transvaal) : Jules Garnier. — Science pratique : J. Laffargue. — Le tachymètre Amsler : Ch.-Ed. Guillaume. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 12 novembre 1894 : Ch. de Villedeuil. — Curieux emploi de tuyaux acoustiques : G. T.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

(Supplément 25 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Dessins inédits de A. Robida. — Bibliographie.

Un numéro, 0 fr. 50.

ANCIENS ET MODERNES (Journal musical mensuel, grand format). — Piano; Piano et chant; Piano et instrument. — 240 pages de musique et 48 pages de texte 4 fr. l'an.

Fascicule de Novembre
Ollé, valse Espagnole piano M. Duvoisin.
Scherzetto » L. Copin.
Course folle, galop brillant » L. Reuchsel.
Madrigal-Gavotte » J. Quignard.

Fascicule de Décembre
Marche de nuit, piano P. Darles.
Gavotte, » J. S. Bach.
Canzonetta, » H. Duval.
Passacaille, » Haendel.
Menuet, » H. Baudin.

Ces deux numéros (40 pages de musique) seront envoyés contre 50 cent. en timbres-poste à toute personne qui en fera la demande à l'administration du journal « Anciens et Modernes, » à Tourcoing (Nord).

Les années 1893 et 1894 sont en réimpression. 4 fr. le volume d'une année.

E. Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE

L'INVASION NOIRE

par le Capitaine DANRIT

Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

L'Invasion Noire est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Mar-

sen, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

— Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le

paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système **BLAKEY**, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système **BLAKEY**.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Echarpes pour maîtres et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une **MAISON** située à Labéraudie
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

Bibliographie

UNE DÉPENSE INTELLIGENTE

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons repré entent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, on joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaît aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économie, plus de trente fois ses débours.

La *Mode illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un *Supplément littéraire*, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six mois, 14 fr. ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche DU LOT

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
LA MARQUE DE FABRIQUE ci-contre
et le nom **CHRISTOFLE** en toutes lettres.
Seules garanties pour l'acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC
CHRISTOFLE & C^{ie}
MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY
Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.
Nos représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, père et fils, horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

DEUX GRANDS PRIX
à l'Exposition Universelle
1889

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Plaies d'Éclaire variqueuses dits incurables.
Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, Médecin-Spécial, ex-Phléb. Aide-Major aux des Hôp^{itaux} Militaires, à MELUN (S.-et-M.). Consultations gratuites par Correspond.

EXPOSITION CAHORS 1881
B. DOUCÈDE
Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

H. ESCURET
Marchand d'antiquités diplômé
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.
Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.
Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.
Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.
Echange d'ancien contre du moderne.

MAISON DE CONFIANCE
LA POSE DES DENTS
Le Redressement à toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (CORRÈZE)
M. MAUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRVS.

A VENDRE
Pour cause de décès
Dans la sous-préf. d'un grand dép^{artement} de l'Ouest
UNE IMPORTANTE ET VASTE
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
EXCEPTIONNELLEMENT INSTALLÉE
Avec journal semi-quotidien. — Chiffre d'affaires : 45,000 fr. Prix à débattre d'après inventaire. S'adresser aux initiales L. M. M., Agence Havas, 8, place Bourse, Paris.

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE PLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gamberius
BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)
Victor BÉRAL
Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles
Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

La Grande Encyclopédie
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. DERENBOURG, prof^{esseur} à l'École des langues orientales.
F.-Camille DREYFUS, député de la Seine.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.
GLASSON, de l'Institut, prof^{esseur} à la Faculté de droit.
D. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
C.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof^{esseur} au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
A. WALTZ, prof^{esseur} à la Faculté des lettres de Bordeaux.
La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.
La Grande Encyclopédie en nous délivrant d'une multitude de volumes indiqués de l'omniscience. (Arsène HOUSSEY)
Relié : 750 fr. Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant
Demandez Prospectus détaillés aux Éditeurs
H. LAMIRAJLT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris
Le propriétaire-gérant : LAYTON.